



# Formulaire d'inscription

## Stage vacances « été » Tours F.C.

Cochez-la ou les cases correspondantes

- (S1 : OPTION 1) → lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 juillet 2022**
- (S1 : OPTION 2) → lundi 11, mardi 12, mercredi 13 et vendredi 15 juillet 2022**
- (S2) → lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022**
- (S3) → mardi 16 au vendredi 19 août 2022**
- (S4) → lundi 22 au vendredi 26 août 2022**

**Tarif S1 option 1 : 40€ (tarif unique)**

**Tarif S1 option 2 : 60€ (tarif unique)**

**Tarif S2 / S3 / S4 : 60€ licencié club / 70€ non-licencié du club**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Tél. 1 : \_\_\_\_\_ Tél. 2 : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ . \_\_\_\_\_

Sait nager     Ne sait pas du tout nager     Sait un peu nager (mais a peur des moqueries)

Allergies ou contraintes médicales : \_\_\_\_\_

**(Joueurs non licenciés FFF ou licencié FFF dans un autre club = joindre un certificat médical ou une copie du certificat)**

**Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

### **AFFAIRES À PRÉVOIR**

- Repas du midi
- Tenue de footballeur + baskets
- Affaires de douche
- Affaires de rechange
- Maillot de bain + bonnet
- Casquette, lunettes...

### **SPORT & SANTÉ**

#### **Quelques conseils :**

- Prévoir obligatoirement une gourde ou bouteille d'eau
- Interdiction d'apporter des sodas
- Privilégier un laitage et un fruit en dessert

### **Règlement :**

- Je dépose mon enfant à la Salamandre (CTRO) entre 8h30 et 9h00 et je m'assure qu'il est pris en charge par un éducateur.
- Je viens chercher mon enfant à la Salamandre (CTRO) entre 17h et 17h30. Je préviens les éducateurs si je viens chercher mon enfant en retard.
- Tout enfant ayant un comportement inadapté au bon déroulement collectif des stages sera sanctionné par les éducateurs (moqueries, insultes, violences verbales et physiques, dissipation permanente ou répétée, etc...).



### **Autorisations parentales**

Je soussigné, ..... (Père, mère, tuteur), autorise mon enfant ..... à participer à toutes les activités organisées pendant le stage vacances du Tours Football Club :

- du lundi 11 au mercredi 13 juillet OU lundi 11 au vendredi 15 juillet
- du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022
- du mardi 16 au vendredi 19 août 2022
- du lundi 22 au vendredi 26 août 2022

J'autorise la direction à prendre toutes les mesures nécessaires en cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention tant médicale que chirurgicale, avec ou sans anesthésie, y compris l'hospitalisation ; j'autorise à faire transporter le cas échéant mon enfant vers l'établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir les soins ou subir toute intervention qui serait reconnue nécessaire ou urgente par le médecin.

J'autorise le responsable du stage à administrer à mon enfant un traitement médical (en cas d'allergie ou traitement médical spécifique) et je m'engage à fournir l'ordonnance ainsi que le protocole médical.

Je m'engage à prendre en charge les frais occasionnés pour tout délit que mon enfant pourrait commettre lors de sa participation aux stages vacances.

La participation au(x) stage(s) vacances du Tours F.C. implique l'autorisation tacite de ses participants ou de leurs parents de la publication de leur(s) photo(s) ou vidéo(s) sur sa page Facebook, sur son site internet et sur tout support de communication présentant les actions du club. Cependant, toute personne dont la photo apparaît sur ces supports bénéficie du droit de retrait de l'image en nous envoyant un mail ([assofcstagevacances@gmail.com](mailto:assofcstagevacances@gmail.com)) en indiquant les références de la (ou des) photo(s), vidéo(s) concernée(s).

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »

Fait à :  
Le :

**Date limite d'envoi et de dépôt des dossiers : VENDREDI 08 JUILLET 2022**

**Envoi postal : Tours F.C. Association, Mme LACOTE - 2, Rue Jules Ladoumègue – 37000 TOURS**

**Mode de paiement : ✓ Espèces ✓ Coupon Sport ✓ Chèque ✓ Chèques vacances ANCV**